

L'année prochaine, je serai étudiant·e dans une licence

du domaine **Sciences, technologies et sciences de l'ingénieur**

- Chimie (1, 3)
- Informatique (2, 3)
- Mathématiques (2, 3)
- MIASHS (Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales)(4)
- Physique (1, 3)
- Physique Chimie (1, 3)
- Sciences de la Terre (3)
- Sciences de la vie (1, 3)
- Sciences pour l'ingénieur (1, 2, 3)

OÙ ?

1. UFR SciFA (Sciences fondamentales et appliquées)-Metz
2. UFR MIM (Mathématiques, informatique, mécanique)-Metz
3. FST (Faculté des sciences et technologies)-Nancy
4. IDMC (Institut des sciences du digital, management, cognition)-Nancy

4

À mon service :



Au jour le jour :

Mon ENT (Espace numérique de travail) :
<https://ent.univ-lorraine.fr/>
Bibliothèques universitaires : <http://bu.univ-lorraine.fr/>
Restos U : <http://www.crous-lorraine.fr/restauration/>
MDE (Maison de l'étudiant) :
www.univ-lorraine.fr/maisons-des-etudiants
Centres de langues : <http://edolang.univ-lorraine.fr/>
Activités physiques et sportives : <http://u2l.fr/suaps>
Culture : [www.univ-lorraine.fr/rubrique « Culture-s »](http://www.univ-lorraine.fr/rubrique/Culture-s)



Avant le bac :

- De la mi-janvier à la mi-mars, je m'inscris sur [Parcoursup](http://www.parcoursup.fr/) et formule mes vœux : www.parcoursup.fr/
- De la mi-mars à fin mai, j'ouvre, éventuellement, un DSE (Dossier social étudiant) en vue d'obtenir une bourse et/ou un logement universitaire (CROUS) : www.messervices.etudiant.gouv.fr
- À partir de fin mai, si mon vœu d'inscription en licence a reçu un « Oui » ou un « Oui si » sur Parcoursup, je me procure une **attestation d'acquittement** de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) (par paiement, d'environ 105 euros ou exonération, selon ma situation) et reçois mon numéro CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

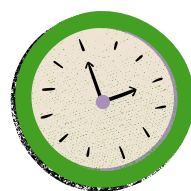
Après le bac :

- Muni de mon numéro CVEC, je m'inscris administrativement :
 - je m'acquies des droits d'inscription (environ 180 euros)
 - je complète mon dossier sur inscriptions.univ-lorraine.fr
- Je reçois ma carte **CLÉ** (Carte Lorraine étudiant), qui me donne accès à la BU, aux restos U, aux activités sportives, etc.



- Grâce à mon compte "Sésame" (identifiant et mot de passe), j'active mon ENT (Espace numérique de travail) sur lequel seront affichés emploi du temps et relevé de notes.

- J'assiste obligatoirement aux réunions d'info de rentrée (dates et horaires sur le site de la fac) : présentation de la licence, des UE mineures optionnelles, des parcours de personnalisation, des langues vivantes, de la bibliographie, des tuteurs, des salles de lecture, du service "scolarité", de l'association étudiante, etc.
- Je procède à mon inscription pédagogique dans les enseignements obligatoires et optionnels. De cette inscription, découlera mon emploi du temps, qui sera consultable tout au long de l'année dans mon ENT. L'inscription pédagogique est **obligatoire** pour pouvoir me présenter aux examens.



3

Mon emploi du temps (indicatif) : semaine 4 du calendrier universitaire

volume horaire hebdo : +/- 22 heures

UE : Unité d'enseignement (matière)
 EI : Enseignement intégré (notions et exercices)
 CM : Cours magistraux
 TD : Travaux dirigés
 TP : travaux pratiques
 🍴 : "Resto U"



« Une semaine type d'un étudiant ressemble à ceci : les cours principalement. Il est évidemment important d'y assister, parce que l'apprentissage passe en grande partie par l'attention portée en cours. Suite à ça, on passe généralement du temps à la BU pour reprendre les cours ou commencer à les mettre sous forme de fiches de révision. Les horaires permettent d'y aller facilement, par exemple entre deux CM, ou le soir après la fin des cours. »

AGATHE,
étudiante en L2 (2e année)



Pour m'aider à élaborer mes projets :

Orientation et insertion professionnelle :
<http://u2l.fr/soip>
International :
<http://u2l.fr/international>

En cas de besoin :

Scolarité :
À Metz :
mim-scolarite-contact@univ-lorraine.fr
scifa-scolarite-contact@univ-lorraine.fr
À Nancy :
idmc-contact@univ-lorraine.fr
fst-scol-licence@univ-lorraine.fr
Santé : <http://u2l.fr/sante>
Handicap : <http://u2l.fr/handicap>
Social :
<http://u2l.fr/social>
www.crous-lorraine.fr/bourses-et-aides-financieres/